



COMPTE-RENDU
CONVENTIONNEL
CPPNI CCNT FMR
8 juin 2021

ORDRE DU JOUR UNIQUE :

LE RAPPROCHEMENT DES BRANCHES ÉCLATÉCLAT ET FAMILLES RURALES

Rappel du contexte : les employeurs nous font avancer tête baissée vers un rapprochement des Branches entre Familles Rurales et ÉCLAT. La **délégation FO** a plusieurs fois fait savoir à la CPPNI son opposition au rapprochement des Branches.

Le 8 juin 2021, les employeurs ont provoqué une réunion de la CPPNI afin de connaître la position des 3 Organisations Syndicales (OS) représentatives sur le rapprochement des Branches. Il était temps ! Les démarches sont déjà bien avancées du côté des employeurs.

Le collège employeur fait une rétrospective de l'avancée du projet depuis juillet 2018, soulignant au passage la position de FO et des autres OS (Organisations Syndicales). FO rappelle qu'elle défend les différentes conventions collectives nationales et veut les améliorer. CGT et CFDT sont plutôt sur le fait d'intervenir sur le rapprochement de Branches avant que cela soit imposé.

Le collège employeur rappelle la légitimité des OS dans leur demande d'avoir un véritable dialogue social. Il dit ne pas savoir faire, ne pas avoir les moyens de répondre à cette demande. Le « rattachement », comme disent les employeurs, permettrait d'avoir des moyens, un vrai dialogue social, une mobilité professionnelle. Le discours pour qu'ÉCLAT et Familles Rurales ne fasse qu'un est bien avancé. **On n'entend pas beaucoup d'arguments sur ce que les salariés de Familles Rurales auraient à y gagner.**

La CGT n'est pas favorable à la fusion et au rapprochement des Branches mais pour un mariage, il vaut mieux choisir ce que l'on va mettre dans le panier. La CGT est dans un « entre deux ». Les instances CGT ne se sont pas encore réunies pour prendre une position définitive.

La CFDT dit vouloir faire vivre les conventions collectives mais dit aussi être d'accord pour le rapprochement. Pour elle, l'important c'est de connaître la méthodologie. Elle s'inquiète des salariés de l'aide à domicile car ÉCLAT ne couvre pas ce champ. La CFDT veut prendre un délai de réflexion pour confirmer sa réponse car elle n'a pas croisé l'autre Fédération compétente sur le champ d'ÉCLAT.

FO reste fidèle à sa position de départ, position fidèle au Congrès Fédéral de Dunkerque : non au rapprochement des Branches, amélioration des conventions collectives. FO exprime le risque de la disparition de Familles Rurales et que faire vivre sa Convention Collective est important.

Rapport Romain : nous nous opposons à l'immixtion de l'État dans les affaires des interlocuteurs sociaux. Nous rappelons à la CPPNI l'expérience douloureuse du rapprochement de 3 conventions la Branche de l'Aide à Domicile vers une convention unique au plus bas (perte de tous les avantages de chaque convention).

FO rappelle son inquiétude pour les salariés de l'Aide à Domicile quand les employeurs disent avoir fait un recomptage des salariés de l'Aide à Domicile : il n'y en pas 1/3 soit 3000 salariés mais plus que 1800 ! FO avait dit qu'avec la fusion, il y avait un risque que les associations quittent Familles Rurales pour aller vers une autre convention. L'organisation patronale défend le départ des 1200 salariés pour d'autres raisons...

Lors de cette CPPNI, FO a trouvé les arguments des employeurs en faveur de la fusion, non étayés, et peu persuasifs : un désagrégement du réseau si pas de fusion, la convention non étendue entrainera la mort de Familles Rurales....

Toutes les Organisations syndicales doivent se positionner pour le 21 juin sur le projet de fusion. FO a déjà donné sa position et comme elle a pu le dire aux membres de la CPPNI, FO ne reste jamais spectateur.

Paris, le 16 juin 2021

La délégation FO : Sylvie Beck, Olivier Hallay